

Acte à classer

del_0029_2023b

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-21T09-08-24.00 (MI245835862)

Identifiant unique de l'acte :

027-200077329-20230403-del_0029_2023b-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : del_0029_2023b_adoption_budget_primitif_Ville_2023

Date de décision : 03/04/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : pesallpjdob_B09_BP2023_0920230... Multicanal : Non

Pièces jointes :

del_0029_2023b_adopti... Type PJ : 70_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/06/23 à 09:08

Par LANGRENE Delphine

Transmis

Date 21/06/23 à 09:08

Par LANGRENE Delphine

Accusé de réception

Date 21/06/23 à 09:16

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	35
Présents	26
Votants par procuration	2
Absents	9
Total des votes	28

7. Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du vingt-huit mars deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. BEAUDOUIN, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, Mme CABOT B, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DESPLANQUES, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme GAUTIER, Mme JEAMMET, M. LEFRANCOIS, Mme LOUVEL, M. MAUVIEUX, M. MESNIER, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, Mme SIMON, M. TIMON, Mme VANNIER, M. VOLLAIS

Secrétaire de séance : M. BERNARD

Absent(s) excusé(s) : M. BURET, Mme DUVAL, Mme HAKI, Mme WACRENIER

Absent(s) : M. GUENNI, Mme KOUZIAEFF, Mme LOPES DUARTE, M. MARE, Mme QUESNEY

Procurations : M. BURET à M. DARMOIS, Mme DUVAL à Mme ROSA

Del_0029_2023b_Adoption du Budget Primitif 2023 – Commune de Pont-Audemer

La présente délibération a vocation à synthétiser les données issues de la maquette budgétaire qui répond au cadre légal des instructions comptables et budgétaires.

Le budget primitif 2023 de la Commune de Pont-Audemer est voté avec la reprise des résultats et les restes à réaliser de 2022 puisque le compte de gestion et le compte administratif ont été approuvés lors de la présente séance.

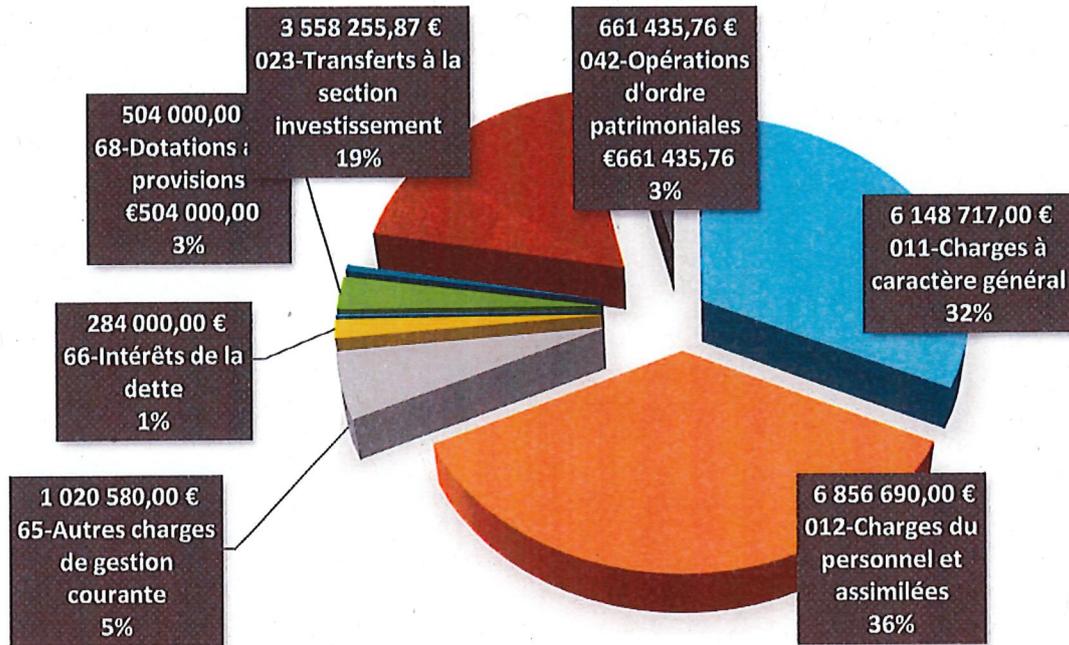
Le budget primitif 2023 s'équilibre à 33 188 069.67 € dont 19 158 378.63 € pour la section de fonctionnement et 14 029 691.04 € pour la section d'investissement.

Les dépenses et recettes inscrites s'appuient sur les orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal du 13 février 2023.

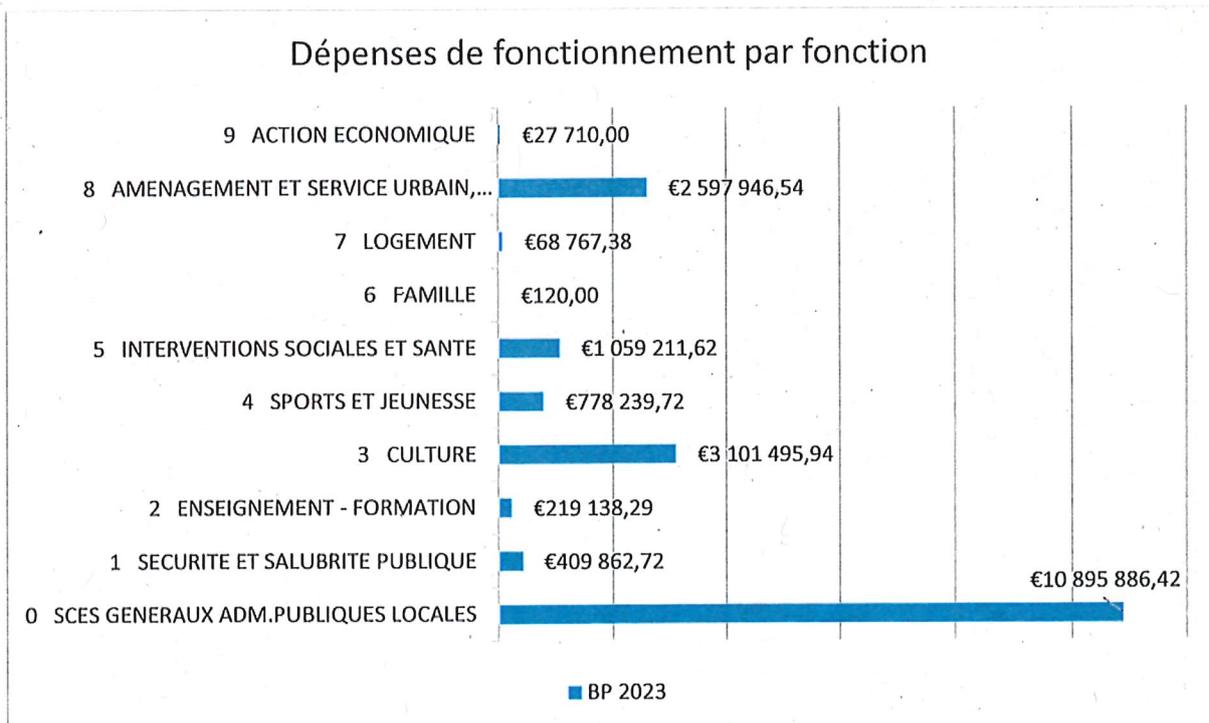
SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

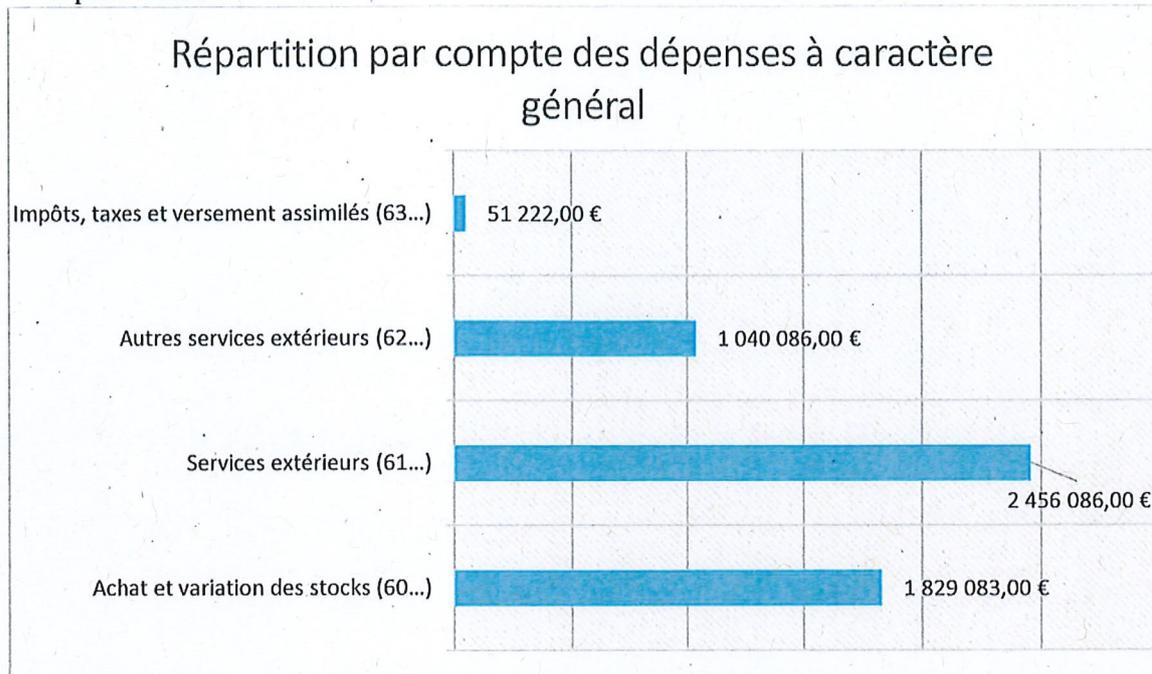
Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement se répartissent comme suit par chapitres puis par fonction :



Dépenses de fonctionnement BP2023 - VILLE



- ❖ **Les charges à caractère général (chapitre 011)** sont prévues pour 6 148 717 € soit 32 % des dépenses totales.



Elles comprennent les fluides (eau, électricité, carburant, combustibles, alimentation), les fournitures administratives, les fournitures d'entretien ; mais également les services extérieurs à la collectivité dans le cadre de l'entretien et de la maintenance des bâtiments et des équipements ou encore les locations mobilières et immobilières.

- ❖ **Les charges de personnel (chapitre 012)** sont prévues pour 6 856 690 € pour l'année 2023, soit 36 % des dépenses totales.
- ❖ **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)** sont prévues pour 1 020 580 € soit 5 % des dépenses. Cela concerne la subvention d'équilibre au CCAS de Pont-Audemer pour 486 360 €, 225 000 € de subvention aux associations, et des frais liés à la tenue des spectacles et des concerts du théâtre et du conservatoire de musique. Pour 219 470 €, ce chapitre consacre les crédits alloués aux indemnités des élus.
- ❖ **Les charges financières (chapitre 66)** sont prévues à 284 000 € soit 1 % des dépenses correspondant aux intérêts de la dette.
- ❖ **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** sont prévues pour 24 700 € pour les prix aux lauréats de différents concours (maisons fleuries par exemple) et des crédits pour d'éventuelles annulations de titres émis sur les exercices antérieurs.
- ❖ **Les dotations aux provisions (chapitre 68)** sont prévues pour 504 000 € dont 500 000 € pour des provisions dans le cadre de l'opération du cinéma et 4 000 € pour les admissions en non-valeur, c'est-à-dire les sommes qui ne seront pas recouvrées en raison de la fin des poursuites engagées par le Trésor Public.

- ❖ **Les opérations d'ordre patrimoniales (chapitre 042)** seront de 661 435.76 € en 2023. Elles concernent l'amortissement des biens et viennent alimenter la section d'investissement en recettes au chapitre 040.
- ❖ **Les dépenses imprévues (chapitre 022)** pour 100 000 € afin d'anticiper d'éventuelles dépenses qui ne peuvent être budgétées au moment du vote du budget primitif.
- ❖ **Le transfert à la section d'investissement (chapitre 023)** étant l'autofinancement de la collectivité pour 3 558 255,87 €.

RECETTES

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'élèvent à 19 158 378.63 € dont 3 984 038.63 € d'excédent de 2022 reportés, et se répartissent comme suit par chapitres :

- ❖ **Les revenus de gestion courante (chapitre 013)** pour la somme de 142 342 € (1%) comprenant les remboursements de personnel.
- ❖ **Les ventes de produits fabriqués et prestations de services (chapitre 70)**, correspondant aux régies du théâtre et du conservatoire de musique, aux concessions, et aux différentes refacturations de services avec la C.C.P.A.V.R., sont prévues pour 1 296 802 € en 2023 (6 %).
- ❖ **Les impôts et taxes (chapitre 73)** sont prévues pour 7 775 000 € (43 %) et reprennent les recettes de la Taxe Locale aux Publicités Extérieures (TLPE) ainsi que la taxe additionnelle et les taxes « ménages » (taxe foncière sur le bâti et le non-bâti, taxe d'habitation des résidences secondaires).
- ❖ **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)** sont prévues pour 5 724 436 € (32%).
- ❖ **Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)** sont prévus pour 198 760 €.
- ❖ **Les produits exceptionnels (chapitre 77)** pour un montant de 37 000 € reprenant principalement les recettes du sponsoring du festival des Mascarets, les remboursements d'assurance.

Section Investissement

DEPENSES

Sur la base du débat d'orientation budgétaire ont été inscrits en dépenses 14 029 691.04 € dont 4 213 809.29 € de restes à réaliser et 9 815 881.75 € de nouveaux crédits parmi lesquels 1 112 256.75 € dédiés au report du déficit de l'exercice précédent (chapitre 001). Les dépenses sont présentées par chapitre.

- ❖ **Les immobilisations incorporelles (chapitre 20)** qui concernent les frais d'études de travaux et l'achat et l'acquisition de logiciels, sont programmées pour un montant total de 357 800 € avec :



Frais d'études	169 000 €
Etude Opération Revitalisation de Territoire pour la revitalisation du petit théâtre et des espaces alentours	50 000 €
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour la Maison des Projets et une mission d'AMO	40 000 €
Etude de faisabilité des Venelles	25 000 €
Maîtrise d'œuvre pour l'école L. Pergaud	10 000 €
Participation au Schéma Directeur Immobilier (CCPAVR)	7 000 €
Etude pour la mise en place des panneaux photovoltaïques de l'école St-Germain-Village	7 000 €
Evolution du système informatique (refacturation CCPAVR)	5 000 €
Ecole H. Boucher	5 000 €
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	5 000 €
Maison de quartier La Passerelle	5 000 €
Etude d'un bassin d'eaux pluviales rue J. Ferry / rue Simone Veil	5 000 €
Etude pour le déploiement d'une vidéo protection	5 000 €
Concessions et droits similaires	183 800 €
Mapping vidéo	120 000 €
Logiciels « métiers » et logiciel de détection d'intrusion	40 000 €
Logiciel de suivi des demandes d'attribution des logements	3 800 €

- ❖ **Les subventions d'équipements versées (chapitre 204)** pour un montant total de 455 750 € concernent les annuités de travaux d'enfouissement de réseaux au SIEGE 27 pour 275 000 €, la refacturation de l'achat de matériels informatiques par la C.C.P.A.V.R. pour 110 750 €, et 70 000 € prévus pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
- ❖ **Le chapitre 21 des immobilisations corporelles**, autrement dit des biens matériels nouveaux, pour 2 529 075 € de nouveaux crédits pour les principaux projets suivants, répartis par catégories :

Constructions / Aménagements	1 350 944 €
Aires de jeux (dont celles dans le cadre de la Politique de la Ville)	450 000 €
Cour Ecole L. Pergaud	110 000 €

<i>Multisport à La Passerelle</i>	100 000 €
<i>Multisport du Doult Vitran (immeuble Roscoff)</i>	85 000 €
<i>Immeuble Leipzig</i>	55 000 €
<i>Immeuble Hambourg</i>	40 000 €
<i>Immeuble Amsterdam</i>	35 000 €
<i>Ecole fontaine</i>	25 000 €
Panneaux photovoltaïques de l'école St-Germain-Village	144 000 €
Achat d'une boutique éphémère (Petites villes de demain)	100 000 €
Exercice du droit de préemption sur divers bâtiments	100 000 €
Travaux sur l'école L. Pergaud (tuyauteries, étanchéité)	96 864 €
Démolition de la maison route de Lisieux	90 000 €
Jardins du souvenir (remise aux normes, embellissement)	48 000 €
Musée (menuiseries, peinture, alarme intrusion)	41 000 €
Parc des Sports Alexis Vastine (désenfumages, éclairages, alarme intrusion)	35 500 €
Nettoyage du clocher de l'église St-Germain-Village	34 200 €
Mise en place de l'aérotherme dans les serres municipales	23 150 €
Maison de quartier La Villa (accueil, amphithéâtre)	21 810 €
Travaux dans la Salle d'Armes (contrôle d'accès, normes de sécurité)	16 000 €
Réfection de l'étanchéité de la fontaine Place V. Hugo	15 000 €
Embellissement de l'accueil de la mairie et installation d'un volet roulant	12 300 €
Ecole H. Boucher (sanitaires et électricité)	10 000 €
Remplacement de l'éclairage par LED de la salle de Boule lyonnaise	8 000 €
Traitement acoustique salle de batterie (Ecole de musique)	8 000 €
Autres	97 120 €
Collections d'œuvres d'art	12 500 €
Œuvres pour le musée	10 000 €
Patrimoine (restauration œuvres)	2 500 €
Installations de voirie	374 000 €
Sécurité incendie (bâches)	149 000 €

Abris de vélos	80 000 €
Parvis du théâtre	70 000 €
Bornes de recharge électrique	55 000 €
Jonction rue G. Cousin - Centrakor	20 000 €
Matériel de transport	127 500 €
Véhicule pour le service espaces verts	60 000 €
Véhicule pour le service Voirie	25 000 €
Véhicule pour le service Propreté	22 000 €
Véhicule pour le service Cimetière	12 000 €
Vélos pour le centre technique municipal	3 500 €
Accessoire godet	2 500 €
Remorque	2 500 €
Matériel de bureau et informatique	275 380 €
Projet numérique de la médiathèque	166 800 €
Renouvellement matériel informatique	75 000 €
Acquisition de tablettes/ordinateurs (école de musique)	20 000 €
Autres	13 580 €
Mobilier	76 360 €
Acquisition mobilier classes pour emménagement (école St-Germain-Village)	30 000 €
Acquisition mobilier tous sites	15 060 €
Achat matériel entretien	11 300 €
Mobilier logistique manifestation	6 000 €
Acquisition mobilier du service médiation de proximité	5 000 €
Remplacement du but de football stabilisés (Parc des sports)	5 000 €
Remplacement perches de rugby du terrain n°3 (Parc des sports)	4 000 €

Divers	342 390 €
Mobilier urbain de deux secteurs « Politique de la Ville »	90 000 €
Conteneurs poubelle pour les services	44 000 €
Sécurisation des écoles	30 000 €
Renouvellement bacs à fleurs	30 000 €
Matériel espaces verts	17 000 €
Panneau de rues	16 000 €
Mobilier urbain	15 000 €
Installation défibrillateurs sur 10 sites	11 500 €
Outillage centre technique	11 000 €
Acquisition électroménager tous sites	10 000 €
Pour les services municipaux	67 890 €

- ❖ **Le chapitre 23 des immobilisations en cours** retrace les opérations qui seront lancées en 2023 mais qui se termineront après l'exercice. Ce chapitre consacre pour 3 470 000 € de crédits à savoir :
 - 1 500 000 € pour les travaux de l'école Jules Verne
 - 800 000 € pour l'aménagement du quai Félix Faure
 - 300 000 € pour les travaux de dépollution du site de la cartonnerie
 - 300 000 € pour le renouvellement des candélabres et l'effacement des réseaux
 - 50 000 € pour le site de la cartonnerie (maitrise d'œuvre pour l'installation d'une passerelle)

- ❖ **Les emprunts et frais assimilés** (chapitre 16) pour 1 651 000 € de remboursement du capital de la dette.

- ❖ **Les dépenses d'investissement imprévues** (chapitre 020) pour une enveloppe de 100 000 €.

- ❖ **Les travaux effectués d'office** (chapitre 45) pour 100 000 € qui est équilibré en recettes au même chapitre.

RECETTES

Les recettes d'investissement pour un montant total de 14 029 691.04 € dont 3 374 770.95 € de restes à réaliser. Les recettes nouvelles prévues en investissement sont de 10 654 920.09 €.

Ont principalement été inscrits parmi les recettes d'équipement :

- ❖ **Les subventions d'investissement** (Chapitre 13) : 3 599 309.95 € dont 2 356 370.95 € de reports 2022, 1 242 939 € de nouveaux crédits.
- ❖ **Les emprunts et dettes assimilées** (chapitre 16) : 3 324 719.37 € dont 1 018 400 € de reports 2022 soit 2 306 319.37 € de nouveaux crédits.

Parmi les recettes financières :

- ❖ **Les dotations et fonds divers** (chapitre 10) : 2 785 970.09 € dont 1 951 295.09 € soit 70 % d'affectation de résultat de l'exercice 2022 (1068).

Les recettes d'ordre sont les suivantes :

- ❖ **Le virement de la section de fonctionnement** (chapitre 021) pour 3 558 255.87 € permettant d'autofinancer les dépenses d'investissement.
- ❖ **Les opérations d'ordre de transfert entre sections** (chapitre 040) provenant de la section de fonctionnement pour 661 435.76 € d'amortissement des biens.
- ❖ **Les travaux effectués d'office** (chapitre 45) pour 100 000 € qui est équilibré en dépenses au même chapitre.

Le budget est voté par chapitres.

Aussi, et au regard de ce qui précède :

VU la tenue du débat d'orientations budgétaire 2023 en date du 13 février 2023,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 30 mars 2023,

CONSIDERANT la nécessité de voter le budget 2023 avant le 15 avril 2023,

*Après en avoir délibéré,
27 pour, 1 contre (M. Mauvieux) 0 abstention,
Décide,*

- **D'ADOPTER** le budget principal 2023 avec la reprise du résultat et les restes à réaliser 2022 de la commune de Pont-Audemer qui s'équilibre à hauteur de 14 029 691.04 € en investissement et de 19 158 378.63 € en fonctionnement, crédits répartis comme suit par chapitres et détaillés ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition nouvelle
011	Charges à caractère général	6 148 717.00
012	Charges du personnel et assimilées	6 856 690.00
65	Autres charges de gestion courante	1 020 580.00
Total des dépenses de gestion courante		14 025 987.00
66	Charges financières	284 000.00
67	Charges exceptionnelles	24 700.00
68	Dotations aux amortissement et provisions	504 000.00

022	Dépenses imprévues	100 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 938 687.00
023	Virement à la section investissement	3 558 255.87
042	Opérations d'ordre patrimoniales	661 435.76
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 219 691.63
TOTAL		19 158 378.63
Recettes de fonctionnement		
Chap.	Libellé	Proposition nouvelle
013	Atténuation de charges	142 342.00
70	Ventes produits fabriqués, prestations de services	1 296 802.00
73	Impôts et taxes	7 775 000.00
74	Dotations subventions et participations	5 724 436.00
75	Autres produits de gestion courante	198 760.00
Total des recettes de gestion courante		15 137 340.00
77	Produits exceptionnels	37 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 174 340.00
042	Opérations de transfert entre sections	661 435.76
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		661 435.76
R002	Excédent de fonctionnement de l'exercice précédent	3 984 038.63
TOTAL		19 158 378.63

Dépenses d'investissement				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition nouvelle	Total
20	Immobilisations incorporelles	93 474.00	357 800.00	451 274.00
204	Subventions d'équipement versées	523 834.43	455 750.00	979 584.43
21	Immobilisations corporelles	520 555.46	2 569 075.00	3 089 630.46
23	Immobilisations en cours	3 075 945.40	3 470 000.00	6 545 945.40
Total des dépenses d'équipement		4 213 809.29	6 822 625.00	11 066 434.29
10	Dotations, fonds divers et réserves			
16	Emprunts et dettes assimilées		1 651 000.00	1 651 000.00
020	Dépenses imprévues		100 000.00	100 000.00
Total des dépenses financières			1 751 000.00	1 751 000.00
45	Opérations pour compte de tiers		100 000.00	100 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 213 809.29	8 703 625.00	12 917 434.29
D001	Déficit d'investissement reporté de l'exercice précédent		1 112 256.75	1 112 256.75
TOTAL		4 213 809.29	9 815 881.75	14 029 691.04

Recettes d'investissement				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser N-1	Proposition nouvelle	Total

13	Subventions d'investissement	2 356 370.95	1 242 939.00	3 599 309.95
16	Emprunts et dettes assimilées	1 018 400.00	2 306 319.37	3 324 719.37
204	Subventions d'équipement versées			
Total des recettes d'équipement		3 374 770.90	3 549 258.37	6 924 029.32
10	Dotations, fonds divers et réserves		834 675.00	831 675.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 951 295.09	1 951 295.09
Total des recettes financières			2 785 970.09	2 785 970.09
45	Opérations pour compte de tiers		100 000.00	100 000.00
Total des recettes réelles d'investissement		3 374 770.90	6 435 228.46	9 809 999.41
021	Versement de la section fonctionnement		3 558 255.87	3 558 255.87
040	Opé. D'ordre de transferts entre sections		661 435.76	661 435.76
Total des recettes d'ordre d'investissement			4 219 691.63	4 219 691.63
TOTAL		3 374 770.95	10 654 920.09	14 029 691.04

Fait à PONT-AUDEMER, le 03 avril 2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
qui atteste que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture d'Evreux

Alexis DARMOIS

